

Equivalence M1 AES et M1 droit des affaires CAVEJ

Par **gazelle**, le **03/10/2013** à **15:19**

Bonjour,

Je suis diplômée d'un M1 AES en 2012-2013, que j'ai obtenu à paris 1 panthéon-Sorbonne. J'ai envoyé un dossier de candidature pour faire un M1 droit des affaires le 30 septembre 2013 reçu par le cavej. Je souhaiterais savoir mes chance d'être prise, si quelqu'un est dans mon cas, merci pour la réponse. Je voulais savoir aussi les délais de traitement sachant qu'on est déjà en octobre, aurais-je une réponse vite.

Par **bulle**, le **03/10/2013** à **15:49**

Bonjour,

Savez vous tout d'abord si c'est techniquement possible de rentrer en M1 droit avec un cursus en AES? à moins que vous ayez une licence en droit?

Ensuite, si c'est possible, je pense qu'il va y avoir une sélection sur dossier. Dans ce cas, les personnes ayant une licence en droit seront surement prioritaires. Mais si vous avez eu de bonnes notes lors de votre cursus je pense que vous avez toutes vos chances.

Par **gazelle**, le **03/10/2013** à **16:54**

Merci de votre réponse, l'équivalence du droit c'est AES, parce que nous en faisons beaucoup, je trouve que ce n'est pas très juste qu'une personne qui vienne de droit puisse s'inscrire facilement en AES, mais qu'une personne venant d'un autre cursus ne puisse pas s'inscrire an droit. Je vous avoue que par rapport à des raisons personnelles difficiles mes premières années ont été difficile. Alors j'ai arrêter 2 ans et me suis réinscrit en 2012, et là j'ai bien travaillé. Mais je me doute que c'est un ensemble.